



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : Fluide de nettoyage Everblum Gold

Numéro du produit : 1010, 1011 et 1012

Utilisation de produit : Détachage de vêtements et produits textiles.

Nom et adresse du fabricant : Se reporter à la section sur le fournisseur.

Nom et adresse du fournisseur

ALBATROSS USA INC./EXPERT WORLDWIDE

36-41 36th Street

Long Island City, New York

United States

11106

718-392-6272

5439 San Fernando Road West

Los Angeles, California

United States

90039

818-543-5850

N° de téléphone d'urgence : Chemtrec (jour et nuit) 800-424-9300

(Pour les urgences chimiques : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)

Cette FSSP est conforme à la norme 29CFR 19190.1200 (norme de communication des dangers) et aux règlements SIMDUT.

IMPORTANT : Lire cette FSSP avant de manipuler et d'éliminer ce produit. Partager cette information avec les employés, les clients et les utilisateurs du produit.

SECTION 2 — INGRÉDIENTS DANGEREUX/COMPOSITION CHIMIQUE

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>OSHA LEA (ppm)</u>	<u>ACGIH VLE (ppm)</u>	<u>CL₅₀(rat, inh.) (ppm/2h)</u>	<u>DL₅₀(mg/kg) rat, oral</u>	<u>DL₅₀(mg/kg) lapin, dermal</u>
Hydrocarbures isoparaffiniques synthétiques	64741-66-8	60 - 100	N/D	281 (Exxon)	N/D	> 5 000	>3 160
Hydrocarbure halogéné	74-95-3	15 - 40	Aucune établie		40 000 mg/m ³	108	>4 060

Sara 313 Produits chimiques répertoriés

Dibromométhane

N° CAS

74-95-3

% (poids)

15 - 40

Famille chimique : Mélange de solvants hydrocarbonés

N° CAS : Mélange

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence/odeur : Liquide transparent incolore ayant une odeur de solvant de pétrole.

Dangers physiques : Toxique lorsqu'ingéré.

Peut causer une irritation de la peau.

Peut causer une irritation des yeux.

Dangers d'incendies inhabituels : Ce liquide est volatile et dégage des vapeurs invisibles. Le liquide ou les vapeurs peuvent se déposer dans des endroits bas ou se déplacer à une certaine distance sur le sol ou en surface vers des sources d'inflammation où ils peuvent s'enflammer ou exploser. Les contenants exposés à une chaleur intense provenant d'incendies doivent être refroidis à l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur qui pourrait faire

éclater le contenant. Les endroits où sont regroupés les contenants en contact direct avec les flammes doivent être refroidis avec de grandes quantités d'eau au besoin pour prévenir l'affaiblissement de la structure des contenants. Ne pas mettre les contenants sous pression pour les vider, car de l'électricité statique peut s'accumuler et constituer un danger d'incendie.

Les contenants « vides » conservent les résidus du produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, NE PAS COUPER, SOUDRE, BRASER, JOINDRE, PERCER, MEULER NI EXPOSER CES CONTENANTS À LA CHALEUR, AUX ÉTINCELLES, À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU À TOUTE AUTRE SOURCE D'INFLAMMATION, CAR ILS POURRAIENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES OU LA MORT. Les barils vides doivent être entièrement drainés, attachés correctement et retournés rapidement à une chambre de reconditionnement de barils ou éliminés correctement.

Effets de la surexposition : AIGUS : Le liquide ou les vapeurs entrant en contact avec les yeux provoqueront une légère irritation, mais ne devraient pas entraîner de lésions du tissu oculaire. Le contact avec la peau peut aggraver un état de dermatite existant; faible toxicité. Les concentrations élevées de vapeur/aérosol irritent les yeux et les voies respiratoires, peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de l'anesthésie, de la somnolence, de l'inconscience et avoir d'autres effets sur le système nerveux central, et même entraîner la mort. L'ingestion de petites quantités de ce produit aspiré dans le système respiratoire durant l'ingestion ou le vomissement peut causer des blessures pulmonaires légère ou graves, allant possiblement jusqu'à la mort; toxicité minimale. **CHRONIQUE :** Le contact prolongé ou fréquent peut irriter et causer une dermatite.

Organes cibles : Foie, reins, yeux et peau.

Carcinogénicité : Selon l'information disponible à l'heure actuelle, ce produit n'est pas cancérigène.

Mutagénicité : Selon l'information disponible à l'heure actuelle, ce produit n'est pas mutagène.

Autre information : aucune

SECTION 4 — MESURES DE PREMIERS SOINS

- Inhalation :** Utiliser une protection respiratoire appropriée et retirer immédiatement la victime de l'exposition. Si la personne a cessé de respirer, administrer la respiration artificielle. Garder calme. Demander immédiatement de l'aide médicale.
- Contact avec la peau :** Rincer à grande eau; utiliser du savon s'il est disponible. Retirer les vêtements contaminés, y compris les souliers et les laver avant de les réutiliser. Consulter un médecin.
- Contact avec les yeux :** Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion :** Si ingéré, NE PAS faire vomir. Si la personne vomit spontanément, garder la tête sous les hanches pour prévenir l'aspiration. Transporter la personne à l'installation médicale la plus proche, afin qu'elle obtienne un traitement supplémentaire.

SECTION 5 — MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : Aucun lorsque chauffé au point d'ébullition.

Limite d'inflammabilité inférieure : Non déterminée

Limite d'inflammabilité supérieure : Non déterminée

Température d'auto-inflammation : Non déterminée

Agents d'extinction : La mousse, l'eau pulvérisée (brouillard), la poudre extinctrice, le dioxyde de carbone et les agents extincteurs de type liquide en vaporisateur peuvent tous convenir pour éteindre les incendies où ce type de produit est en cause, selon la taille ou la taille possible de l'incendie et les circonstances entourant la situation. Planifier la stratégie de protection contre les incendies et la réponse aux incendies en consultation avec les autorités de protection contre les incendies ou les spécialistes appropriés.

En cas d'incendies : Porter des appareils respiratoires autonomes (sous pression à la demande, homologués par MISHA/NIOSH ou l'équivalent) et de l'équipement complet de protection. L'eau pourrait être inefficace, mais elle doit être utilisée pour maintenir les contenants exposés à l'incendie froids. Si une fuite ou un déversement s'enflamme, utiliser de l'eau pulvérisée pour diffuser les vapeurs et pour protéger les personnes tentant de contenir une fuite. L'eau pulvérisée peut servir à éloigner les déversements des expositions.

REMARQUE : L'inclusion de la phrase « l'eau peut être inefficace » sert à indiquer que bien qu'on puisse utiliser de l'eau froide et protéger le produit exposé, l'eau pourrait ne pas éteindre l'incendie à moins que qu'elle ne soit utilisée dans des conditions favorables, par des pompiers d'expérience formés pour combattre tous les types d'incendies de liquides inflammables.

Produits de décomposition : Durant la combustion, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, du bromure d'hydrogène et des composés organiques non identifiés aux dangers inconnus peuvent être produits. Le monoxyde de carbone est très toxique s'il est inhalé; le dioxyde de carbone en concentrations suffisantes peut agir comme asphyxiant.

SECTION 6 — MESURES EN CAS DE DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

En cas de déversements : Éliminer toutes les sources d'inflammation possible. Porter un respirateur approprié et tout autre vêtement protecteur. Fermer la source de fuite seulement s'il n'est pas dangereux de le faire. Endiguer l'endroit et contenez. Retirer avec des suceuses mobiles ou des pompes pour entreposer/récupérer les contenants. Absorber les résidus avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou tout autre matériau convenable. Placer dans des contenants qui n'ont pas de fuite et sceller bien pour les éliminer correctement. Rincer l'endroit avec de l'eau pour retirer tous les résidus, et éliminer la solution de rinçage tel qu'indiqué précédemment.

SECTION 7 — MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation et entreposage : Garder les contenants bien fermé lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Pour éviter le dégagement rapide de pression, desserrer la fermeture avec soin avant d'ouvrir. Utiliser des outils antiétincelles. N'entreposer pas près de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou d'oxydants forts. Pour prévenir les risques d'incendie ou d'explosion suite à l'accumulation et la décharge statiques, mettre à la terre le système de transfert de produit conformément à la norme de la National Fire Protection Association relative aux produits du pétrole. Ne pas mettre les contenants sous pression pour les vider, car de l'électricité statique peut s'accumuler et créer un danger d'incendie.

SECTION 8 — CONTRÔLES D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire : Dans les cas d'exposition possible dépassant les VLE, utiliser un respirateur à masque MSHA/NIOSH homologué. Il est possible d'obtenir une protection accrue d'appareils de protection respiratoire filtrant à ventilation assistée à masque.

Ventilation : Utiliser seulement avec une ventilation adéquate pour garder l'exposition sous les limites d'exposition recommandées ou pour éviter l'accumulation de concentrations explosives de vapeur dans l'air. L'usage de la cigarette, des flammes ou d'autres sources d'inflammation est interdit.

Gants de protection : Au besoin, utiliser des gants résistants aux produits chimiques pour éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Contacter le vendeur de gants pour connaître les gants appropriés.

Protection oculaire : Utiliser des lunettes de sécurité, des lunettes avec écrans ou des lunettes contre les éclaboussures lorsqu'il y a risque de contact avec les yeux. Il doit y avoir sur place un bassin oculaire et une douche de sécurité en cas d'urgence.

Autre protection : Il faut revêtir des vêtements protecteurs afin d'éviter de contaminer les vêtements. La(les) douche(s) de sécurité doit(doivent) toujours être accessible(s) et fonctionner en cas d'urgences.

Niveaux d'exposition permis : Voir la section 2.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Exposition à l'odeur : Non disponible

Point d'ébullition : 120 °C (250 °F) estimé

Point de congélation/fusion : moins de -76 °F (60 °C) est.

Pression de vapeur : 37,5 mm Hg @ 20 °C estimé

Densité de vapeur (Air = 1) : 4,5 estimée

Taux d'évaporation (nBuOAC=1) : moins de 1,6

Masse moléculaire : Sans objet (mélange)

Réactivité photochimique : Oui (90 % volume)

pH : Non déterminé

Densité relative (@68 °F / 20 °C) : 0,8887

Coefficient de distribution huile/eau : Non disponible.

Solubilité dans l'eau (%) : < 5

Composé organique volatil (COV) : 894 grammes/litre

Pourcentage volatil par poids : 100

Formule chimique : Sans objet (mélange)

SECTION 10 — DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité : Ce produit est stable et ne réagira pas avec l'eau.

Conditions à éviter : Garder le produit loin de sources inflammables telles que la chaleur, les étincelles, une veilleuse, de l'électricité statique et des flammes nues.

Matériaux incompatibles : Bases et agents oxydants forts, aluminium, calcium, zinc, magnésium, et leurs alliages.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION 11 — INFORMATION TOXICOLOGIQUE

DL₅₀ : Voir la section 2.

CL₅₀ : Voir la section 2.

Voie(s) principale(s) d'exposition : Inhalation, ingestion et contact avec les yeux et la peau.

SECTION 12 — INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Effets sur l'environnement : Le produit ne doit pas entrer dans les drains ou les cours d'eau ni être déposé à des endroits où il pourrait contaminer les eaux de surface ou souterraines.

Caractéristiques environnementales importantes : N/disp.

Toxicité aquatique : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Biodégradabilité : Information non trouvée.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RCRA: Conformément à l'EPA – RCRA (40 CRF 261.33), si ce produit devient un déchet, il sera qualifié de déchet dangereux. Se reporter aux plus récents règlements de l'EPA fédérale des É.-U. ou d'État en ce qui a trait à l'élimination appropriée.

Élimination des déchets : Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique avec un grattoir et un brûleur de post-combustion.
NE PAS DÉVERSER DANS DES ÉGOUTS, SUR LE SOL OU DANS UNE NAPPE D'EAU. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes à tous les règlements et à toutes les lois locales, d'État/provinciales et fédérales. Les règlements peuvent varier dans différents endroits. Il incombe entièrement au générateur de déchets de caractériser les déchets et de respecter les lois applicables. ALBATROSS N'EXERCE AUCUN CONTRÔLE SUR LA GESTION OU LES PROCÉDURES DE FABRICATION DES PARTIES MANIPULANT OU UTILISANT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT PORTE SEULEMENT SUR LE PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS L'ÉTAT PRÉVU, TEL QUE DÉCRIT DANS LA SECTION III DE LA FSSP.

Contenants vides : Les contenants « vides » conservent les résidus du produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. **NE PAS METTRE SOUS PRESSIION, NE PAS COUPER, SOUDER, BRASER, JONDRE, PERCER, MEULER NI EXPOSER CES CONTENANTS À LA CHALEUR, AUX ÉTINCELLES, À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU À TOUTE AUTRE SOURCE D'INFLAMMATION, CAR ILS POURRAIENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES OU LA MORT.** Les barils vides doivent être entièrement drainés, attachés correctement et retournés rapidement à une chambre de reconditionnement de barils ou éliminés de façon appropriée.

SECTION 14 — INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) :

Description d'expédition : Non réglementé dans les contenants d'une capacité de moins de 119 gallons.

Information 49 CFR :

Description d'expédition : Composé, liquide de nettoyage (point d'éclair > 141 °F/61 °C)

Classification de danger du DOT : Non réglementée

Information internationale sur les marchandises dangereuses :

IMO : Non réglementée

ICAO : Non réglementée

SECTION 15 — INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Information SIMDUT : D2B (irritant des yeux, affecte la santé chronique)

Ce produit a été classifié conformément au critère de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et cette FSSP contient toute l'information requise par les RPC.

Remarque : Cette section fournit de l'information réglementaire choisie sur ce produit et ses composants.

Elle n'inclut pas toutes la réglementation. L'utilisateur est responsable de se renseigner et de se conformer à tous les règlements, et toutes les règles et lois portant sur le produit utilisé.

Information CEPA : Tous les ingrédients sont indiqués sur l'inventaire LIS/LES.

Information TSCA : Tous les composants sont entièrement conformes à l'inventaire TSCA.

SARA TITLE III :

Danger (O/N)

Effets aigus sur la santé :	Oui
Effet chronique sur la santé :	Non
Incendie :	Non
Danger de dégagement soudain de pression :	Non

Réaction : Non
 Quantité rapportable (QR) : Non établie
 313 produits chimiques toxiques : Oui
 Quantité de planification d'exposition (QPE) : Aucune établie

RCRA : Voir la section 13.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'état de la Californie comme causant le cancer.

Règlements d'État :

Massachusetts : Les composants de ce produit sont répertoriés sur la Massachusetts Hazardous Substances List (liste des substances dangereuses).

New Jersey : Les composants de ce produit sont répertoriés sur la New Jersey Hazardous Substances List (liste des substances dangereuses).

Pennsylvanie : Les composants de ce produit sont répertoriés sur la Pennsylvanie Hazardous Substances List (liste des substances dangereuses).

REMARQUE : L'absence de liste d'état n'exclut pas la possibilité que ce produit soit réglementé par un état.

Autres règlements :

Autriche : Les composants sont répertoriés sur l'AICS.

Canada : Les composants sont répertoriés sur la LIS.

EEC : Les composants sont répertoriés sur l'EEC.

Japon : Les composants sont répertoriés sur l'ENCS.

Philippines : Les composants sont répertoriés sur l'PICCS.

Corée du sud : Les composants sont répertoriés sur l'ECL.

Suisse : Les composants sont répertoriés sur la Giftklasse

États-Unis : Tous les composants de ce produit sont indiqués sur l'inventaire TSCA.

SECTION 16 — AUTRE INFORMATION

NOTATIONS HMIS : NOTATIONS NFPA :

Santé : 1	Santé : 1
Inflammabilité : 1	Inflammabilité : 1
Réactivité : 0	Réactivité : 0
Protection personnelle : X	Dangers spéciaux : -

CLÉ HMIS et NFPA :

0 - Minimale
 1 - Légère
 2 - Grave
 3 - Aiguë
 4 - Grave

Légende :	
SO - Sans objet	N/Disp. – Non disponible
OSHA – Occupational Safety and Health Act	Inh – Inhalation
VLE – Valeur limite d'exposition	TSCA – Toxic Substances Control Act
LIS – Liste intérieure des substances	LES – Liste extérieure des substances
IMO – International Maritime Organization	

ICAO – International Civil Aviation Organisation
CFR – United States Code of Federal Regulations
CIRC – Centre international de recherche sur le cancer
LCPE – Loi canadienne sur la protection de l'environnement :
NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health
ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists
EPA – United States Environmental Protection Agency
DOT – United States Department of Transportation
CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (EPA)
TMD – Loi sur le transport des marchandises dangereuses du Canada et règlements

Références : ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices for 2001.
International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail Base de données CHEMINFO.
Fiche signalétique de sécurité du produit du fabricant

Préparé par : Albatross USA Inc.
Numéro de téléphone : 718-392-6272
Date de préparation : 31 mars 2004
Date de révision : 21 avril 2004

NOTICE :

Le fournisseur décline toutes les garanties expresses ou implicites de commercialisé ou d'aptitude à un usage particulier, quant au produit ou à l'information fournie dans ce document, sauf pour la conformation aux spécifications contractées. Toute l'information contenue dans ce document s'appuie sur les données obtenues du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que toute l'information soit considérée exacte, nous n'offrons aucune déclaration quant à l'exactitude ou la suffisance de l'information. Les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, donc les utilisateurs sont responsables de déterminer eux-mêmes si ce produit convient à leur utilisation particulière et ils assument tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit. Les utilisateurs assument aussi tous les risques quant à la publication ou à l'utilisation ou la confiance accordée à l'information contenue dans ce document. Cette information porte seulement sur le produit spécifique désigné dans ce document et ne porte pas sur l'utilisation combinée avec tout autre matériau ou à tout autre processus.